

7^{ème} SESSION DE LA RÉUNION DES PARTIES CONTRACTANTES
04-08 décembre 2018, Durban, Afrique du Sud

“Par-delà 2020 : Façonner la conservation des voies de migration pour l’avenir”

AVANT-PROJET DE PROPOSITION DE BUDGET 2019-2021

Introduction

Conformément au paragraphe 8 (c) de l’Article VI de l’Accord, la Réunion des Parties, à chacune de ses sessions ordinaires, adopte un budget et examine toute question relative aux dispositions financières de l’Accord.

Aux termes de la résolution 6.18, le Secrétariat de l’Accord a été chargé **d’élaborer une série de scénarios budgétaires** destinés à être examinés plus avant par les Parties lors de la 7^{ème} session de la Réunion des Parties et de décrire les différences entre le barème des contributions des Nations Unies et celui utilisé pour déterminer les contributions versées à l’AEWA.

Sur la base du budget 2016-2018 adopté par la MOP6 et du rapport financier 2016-2018, la présente proposition inclut quatre différents scénarios pour le budget 2019-2021, qui se résument de façon suivante :

Scénario budgétaire	Description	Augmentation des variables par rapport au scénario précédent
Scénario 1	<i>Croissance nominale nulle</i>	0 % d’augmentation
Scénario 2	<i>Croissance réelle nulle</i> (augmentation de 4,04 % par rapport au scénario 1)	+ 2 % par an selon le taux d’inflation estimé
Scénario 3	Augmentation de 4,79 % par rapport au scénario 2	+ 30 % Assistant chargé de l’information (G-5) + 30 % Assistant de gestion de programme (G-5) + 5 % coûts de fonctionnement
Scénario 4	Augmentation de 23 % par rapport au scénario 3	+ 50 % Coordinateur de l’Initiative africaine 50 % (P-2) + Revalorisation du poste de Secrétaire exécutif (de P-4 à P-5) + Revalorisation du poste de Chef de l’unité Science, Mise en œuvre et Conformité (P-3 à P-4) ; + Revalorisation du poste d’Agent de soutien à la direction (P-2 à P-3) + Études internationales obligatoires (art. 7.4 de l’AEWA)

Les détails de chaque scénario et les justifications des diverses propositions sont exposés dans le présent document.

Actions requises de la Réunion des Parties

La Réunion des Parties est chargée d'examiner les scénarios élaborés et d'adopter un budget pour 2019-2021 et l'avant-projet de résolution AEWA/ MOP7 DR12 sur les Questions financières et administratives.

1. **Éléments et considérations essentiels pour l'avant-projet de proposition de budget 2019-2021**

Introduction générale :

Le budget principal de l'AEWA n'a pas été augmenté depuis la MOP4 en 2008. Les budgets adoptés par la MOP4, la MOP5 et la MOP6 suffisaient, presque exclusivement, à couvrir les coûts relatifs au fonctionnement de base de l'Accord. Il s'agissait en particulier des salaires de la plupart des postes à durée déterminée et des frais de fonctionnement du Secrétariat, ainsi qu'une partie des coûts liés à l'organisation logistique des réunions des organes de l'Accord (Réunion des Parties, Comité permanent et Comité technique).

Afin d'être en mesure de fonctionner pendant dix années consécutives en s'appuyant sur un budget ayant une croissance nominale nulle, le Secrétariat a dû couvrir les coûts salariaux de 2,5 postes¹ P-2 et 1,85 postes² G-5 à l'aide d'autres sources de financement et de levées de fonds pour les réunions régulières des organes de l'accord, et il a dû réduire ses frais de fonctionnement à un minimum.

Les coûts liés à d'importantes prestations lors des réunions, telles que la production de documents, la traduction de documents, l'interprétation simultanée et les rédactions de rapport, ont été supprimés pour les trois dernières MOP ainsi que toutes les lignes budgétaires liées à des programmes tels que les Fonds de petites subventions, la mise en œuvre du Plan d'action pour l'Afrique ou les ateliers visant le renforcement des capacités. En outre, pour assurer la continuation des toutes les opérations du Secrétariat, le budget a dû être complété à l'aide d'un versement unique prélevé sur la réserve du Fonds d'affectation spéciale et se montant respectivement à 140 000 EUR, de 370 000 EUR et de 310 000 EUR lors de la MOP4, de la MOP5 et de la MOP6 afin de compenser l'absence d'augmentation des contributions des Parties.

Pour finir, des retraits supplémentaires prélevés sur la réserve ont été faits avec l'approbation du Comité permanent tout au long de la période triennale pour parer aux besoins urgents, par exemple pour financer la production de la 7^{ème} édition du Rapport sur l'état de conservation. Toutefois le budget principal actuel ne contient pas suffisamment de fonds pour couvrir certains frais de fonctionnement de base. Maintenir le budget principal au même niveau pour une nouvelle période triennale équivaut en réalité à une réduction et aura pour conséquence un manque de ressources pour le fonctionnement de base du Secrétariat. Ceci mettra le Secrétariat dans une situation financière et opérationnelle difficile et aura pour finir des répercussions sur la poursuite de la prestation des services. En d'autres termes, le maintien d'un scénario de croissance nominale zéro entraînera pour le Secrétariat une perte de compétences, soit pour la mise en œuvre, soit pour la communication. Après dix ans, le budget a atteint ses limites et ne permet pas au Secrétariat de relever efficacement les multiples défis de la conservation.

Format et rubriques

Les scénarios inclus dans la proposition présentent le même format et les mêmes rubriques que le budget 2016-2018 approuvé par la MOP6 aux termes de la résolution 6.18, avec quelques légères modifications destinées à simplifier les opérations budgétaires courantes, à savoir :

¹ 1 Administrateur de programme associé pour les Plans d'action par espèce

1 Coordinateur pour la Plateforme européenne de gestion des oies

0,5 Coordinateur de l'Initiative africaine

² 1 Administrateur de programme associé pour la Plateforme européenne de gestion des oies

0,3 Assistant chargé de l'information

0,3 Assistant de gestion de programme pour l'Initiative africaine

0,25 Assistant de gestion de programme de l'unité Science, Mise en œuvre et Conformité

- Récapitulation des coûts relatifs au personnel des catégories P et G dans une ligne budgétaire propre (respectivement 1107 et 1305) ;
- Récapitulation des coûts de traduction dans une seule ligne budgétaire (1201)³ ; et
- Récapitulation de tous les coûts de fonctionnement/d'entretien dans une ligne budgétaire (5101).

Frais de personnel standards

Pour assurer une plus grande cohérence au sein de la Famille CMS, le Secrétariat a utilisé les frais standard de personnel de la CMS présentés par l'Administrateur chargé de la gestion administrative et financière en 2017 et adopté par la [Résolution 12.2 de la CMS](#) lors de la COP12, en octobre 2017 (en euros).

Les coûts standards sont basés sur la moyenne des frais réels à chaque niveau de salaire sur le lieu d'affectation de Bonn, avec des augmentations annuelles de 2 % pour tenir compte de l'incidence de l'inflation sur les coûts réglementaires relatifs au personnel, tels que les indemnités de poste et autres droits, ainsi que les augmentations et révisions normales au sein des catégories. Ces augmentations de coûts résultent des normes, directives et calculs applicables à l'ensemble du système des Nations Unies, qui sont promulgués par l'intermédiaire de la Commission de la fonction publique internationale (ICSC) et, en tant que tels, ne sont pas discrétionnaires.

Vue d'ensemble des coûts standards pour les différents postes de la famille CMS [tous les coûts sont indiqués en euros]

Niveau	2019	2020	2021
P-4	159 045	162 225	165 470
P-3	133 308	135 974	138 694
P-2	108 775	110 950	113 169
G-5	69 468	70 857	72 275

Chacun des quatre scénarios budgétaires exposés dans le présent document reflète ces coûts standards, qui seront appliqués aux salaires du personnel titulaire ainsi qu'aux membres du personnel dépendant des contributions volontaires. L'utilisation des coûts standards de la famille CMS entraîne des coûts de personnel légèrement inférieurs par rapport au budget principal 2016-2018 : l'augmentation entre l'année 2018 dans le cadre du budget actuel et l'année 2019 dans le cadre de l'avant-projet de scénarios étant seulement de 0,5 % au lieu de l'augmentation habituelle de 2 %.

Composition du personnel du Secrétariat

Durant la période 2016-2018, les effectifs de personnel du Secrétariat comprennent à la fois le personnel titulaire, dont les salaires sont couverts par le budget principal, et les membres du personnel dont les salaires sont couverts par les contributions volontaires. Pour prendre en main le manque de personnel de soutien au sein du Secrétariat, et pour pouvoir faire face à la charge croissante de travail, il a été demandé à trois des quatre membres du personnel titulaire de travailler sur la base d'une occupation de poste accrue, qui a été financée à l'aide de contributions volontaires. En outre, la coordinatrice de l'Initiative africaine a obtenu un poste à plein temps grâce à des fonds supplémentaires alloués par différents donateurs. Il convient de noter que les contributions volontaires sont généralement affectées à des projets et ne sont pas destinées à couvrir les dépenses de personnel. Cela accroît le risque que des fonctionnaires compétents occupant un poste à temps

³ Le budget 2016-2018 contient quatre lignes budgétaires différentes relatives aux traductions se rapportant à différentes réunions.

partiel n'aient pas la possibilité d'accéder à un poste à plein temps soutenu par des contributions volontaires et décident alors de quitter le Secrétariat.

Postes de personnel titulaire (en mai 2018) Augmentation des occupations de poste (en septembre 2018)

1 Secrétaire exécutif (P-4)	
1 Chef de l'unité Science, Mise en œuvre et Conformité (P-3)	
1 Administrateur chargé de l'information (P-2)	
1 Agent de soutien à la Direction (P- 2)	
0,5 Coordinateur de l'Initiative africaine (P-2)	+ 0,5 Coordinateur de l'Initiative africaine (P-2)
1 Assistant administratif (G-5)	
0,75 Assistant de gestion de programme (G-5) ⁴	+ 0,25 Assistant de gestion de programme (G-5)
0,5 Assistant chargé de d'information (G-5)	+ 0,3 Assistant chargé de d'information (G-5)
0,5 Assistant de gestion de programme (G-5) ⁵	+ 0,3 Assistant de gestion de programme (G-5)

Le Secrétariat bénéficie aussi partiellement d'un service commun, l'Unité chargée de la gestion financière et administrative (AFMU), travaillant pour la famille CMS et financée par les coûts d'appui de programme du PNUE (frais généraux du PNUE de 13 %).

La proposition actuelle vise à maintenir au cours de la prochaine période triennale chacun des neuf postes financés par le budget principal dans le cadre des quatre scénarios, les deux derniers comprenant une augmentation du temps de travail de certains postes à temps partiel.

Augmentation du temps de travail pour le poste à temps partiel d'Assistant de gestion de programme de l'unité Science, Mise en œuvre et Conformité

Depuis le passage au système administratif Umoja, il n'est plus possible selon le Statut et le Règlement du personnel de l'ONU de maintenir un poste à 75 % de temps de travail. Ce système prévoit uniquement des temps partiels à 50 % ou à 80 %. C'est pourquoi le temps de travail du poste d'Assistant de gestion de programme de l'unité Science, Mise en œuvre et Conformité a été augmenté pour passer de 75 % à 80 % dans tous les scénarios, aux fins de conformité avec le Statut et le Règlement du personnel de l'ONU.

Fonction	Augmentation	Coûts en 2019	2020	2021
Assistant G.P.	5 %	3 473	3 543	3 614

Augmentation des fonctions d'Assistant chargé de l'information, d'Assistant de gestion de programme de l'Initiative africaine et de Coordinateur de l'Initiative africaine

Afin de maintenir sa capacité actuelle, le Secrétariat estime essentiel de pouvoir conserver les fonctions d'Assistant chargé de l'information, d'Assistant de gestion de programme (Initiative africaine) et de Coordinateur de l'Initiative africaine au niveau actuel des occupations de poste (soit 80 % pour les deux postes de catégorie G et 100 % pour le poste de catégorie P).

⁴ Chef de l'unité Science, Mise en œuvre et Conformité.

⁵ Initiative africaine.

Ces fonctions contribuent toutes à des aspects essentiels du programme de travail du Secrétariat, étant directement liées au mandat donné au Secrétariat par l'Accord et la MOP. L'absence de continuité des contributions volontaires pour financer ces postes risque de mettre en péril la permanence de ce soutien essentiel, sachant qu'il devient de plus en plus difficile de lever suffisamment de fonds pour en assurer le financement. Cette situation a des répercussions sur le fonctionnement (et les membres du personnel) du Secrétariat, la sécurité de la planification et la fiabilité d'ensemble.

Il convient également de noter que le fait de lier des fonctions à différentes sources de financement ou à des sources changeantes génère d'énormes efforts administratifs, faisant perdre le précieux temps de travail du personnel à différents niveaux. Se charger de ces postes dans le cadre du budget principal tel qu'il est proposé dans deux des scénarios libérera également des efforts importants de collecte de fonds pour des activités prenant directement en main la mise en œuvre de l'Accord. Les scénarios 3 et 4 visent donc à consolider l'occupation des postes d'Assistants chargés de l'information et de la gestion de programme (scénario 3) et de Coordinateur de l'Initiative africaine (scénario 4).

Fonction	Augmentation	Coûts en 2019	2020	2021
Assistant information	30 %	20 840	21 257	21 682
Assistant G.P. IA	30 %	20 840	21 257	21 682
Coordinateur IA	50 %	54 387	55 475	56 585

Revalorisation des postes de catégorie P

Conformément à la [Résolution 6.18](#), chacun des trois postes de la catégorie G-4 ont été reclassés, devenant G-5 en 2017. Toutefois tous les postes professionnels au sein du Secrétariat couvrent toujours des fonctions et des responsabilités se situant bien au-delà de celles prévues pour le niveau de ces postes. Ce point a été confirmé par l'évaluation des reclassements entreprise par le Secrétariat PNUE/CMS en octobre 2016, qui a été étendu au Secrétariat PNUE/AEWA par le biais d'un mandat du Comité permanent de l'AEWA (fourni au Comité permanent par une correspondance datée du 29 septembre 2016). L'évaluation et le rapport ont été préparés et produits par un consultant indépendant recommandant que tous les postes de la catégorie P au sein du Secrétariat PNUE/AEWA soient revalorisés afin de se conformer au Statut et au Règlement du personnel de l'ONU. Le rapport [AEWA/MOP7/Inf.7.2] représente une évaluation indépendante valable de tous les postes du Secrétariat, notamment dans le cadre du groupe de travail sur les questions financières et administratives.

Le consultant a examiné toutes les fonctions à l'exception des trois postes G-4 mentionnés ci-dessus, ainsi que le poste de Secrétaire exécutif, déjà reclassé au niveau P-5 par l'UNON en 2012, mais maintenu au niveau P-4 par la MOP5 du fait des contraintes financières.

Pour suivre les recommandations de l'évaluation des reclassements, le Secrétariat a élaboré une proposition qui inclut le reclassement de trois fonctions titulaires de niveau P (scénario 4). La revalorisation de la fonction de l'Administrateur chargé de l'information pour passer du niveau P-2 à P-3 sera discutée avec le Secrétariat PNUE/CMS, dans le cadre de l'unité commune chargée de la gestion de l'information (IMCA).

Le Secrétariat se rend compte que le reclassement de tous les membres du personnel de la catégorie P entraîne une augmentation élevée du budget. Il a donc été décidé de proposer le poste de Coordinateur de l'Initiative africaine en vue d'un reclassement seulement lors de la MOP8, du fait que ce poste fait déjà l'objet d'une proposition pour passer à un temps de travail de 50 % P-2 à 100 % P-2 selon le scénario 4 du présent document. Cependant, il est important de bien noter que le niveau de ce poste, comparé aux fonctions et aux responsabilités qu'il implique, va également à l'encontre du Statut et du Règlement du personnel de l'ONU. Il devra donc être reclassé dès que possible.

Personnel financé grâce à des contributions volontaires (en septembre 2018)

1 Administrateur de programme associé pour l'appui des plans d'action par espèce (P-2)

1 Administrateur de programme associé pour la Plateforme européenne de gestion des oies (P-2)

1 Administrateur de programme associé pour la Plateforme européenne de gestion des oies (G-5)

Les coûts de ce personnel supplémentaire, qui a été présent durant la période 2016-2018, ont été entièrement couverts par les contributions volontaires versées par les gouvernements de la Norvège, de la Finlande, du Danemark, des Pays-Bas et de la France. Ces membres du personnel ont contribué de façon importante au travail du Secrétariat, non seulement dans leur domaine spécifique de responsabilités mais aussi dans le cadre d'activités s'étendant à plusieurs domaines, telles que le recrutement de nouvelles Parties, le travail de sensibilisation, la liaison entre les agences et les levées de fonds.

Grâce à l'appui généreux du gouvernement de la Norvège, la fonction d'Administrateur de programme associé pour les Plans d'action par espèce est assurée jusqu'en février 2020 et il serait extrêmement apprécié que cet appui puisse être prolongé au moins jusqu'à la fin de 2021 ; à plus long terme, cette fonction devrait être financée par le budget principal. En outre, des négociations ont lieu avec différents États de l'aire de répartition de la Plateforme européenne de gestion des oies (EGMP) pour pouvoir maintenir les postes d'Administrateur de programme associé et d'Assistant de gestion de programme pour l'EGMP au-delà de 2018, sur la base de contributions volontaires.

Le Secrétariat voudrait profiter de l'occasion qui lui est offerte pour exprimer sa gratitude aux gouvernements de la Norvège, de la Finlande, du Danemark, des Pays-Bas et de la France pour les généreuses donations mentionnées ci-dessus.

2. Scénarios 1 à 4

Pour les différents scénarios décrits ci-dessous, le budget (tout comme pour le précédent budget 2016-2018 adopté par la Résolution 6.18) s'articulera autour des catégories suivantes :

- Gestion générale ;
- Mise en œuvre de l'Initiative africaine ;
- Fonctionnement de la Réunion des Parties ;
- Fonctionnement du Comité technique ;
- Fonctionnement du Comité permanent ;
- Coûts d'appui de programme (frais généraux du PNUE de 13 %).

Pour chaque scénario, de plus amples détails sont fournis à l'Annexe 1

Scénario 1 : Croissance nominale nulle - augmentation de 0 %

Dans le cadre du scénario 1, aucune augmentation du budget total n'est prévue en comparaison avec le budget global approuvé pour la période triennale 2016-2018. Les coûts salariaux standards de la CMS ont été appliqués, y compris l'augmentation annuelle de 2 % pour tenir compte de l'impact de l'inflation sur les coûts réglementaires relatifs au personnel (ces coûts salariaux standards sont maintenus dans tous les scénarios). Au niveau du personnel du Secrétariat, cette option prévoit de maintenir chacun des neuf postes titulaires financés par le budget principal à leur niveau actuel et à leur temps de travail actuel. Le poste d'Assistant de gestion de programme (unité Science, Mise en œuvre et Conformité) a été légèrement augmenté pour passer dans tous les scénarios de 75 % à 80 % de temps de travail, afin d'être en conformité avec le Statut et le Règlement du personnel de l'ONU.

Cependant, il est important de noter que l'effet de la croissance nominale nulle implique en fait une réelle réduction, en termes de personnel, d'activités et de fonctionnement du Secrétariat. Par exemple, quatre membres du personnel ont travaillé au-delà des pourcentages couverts par le budget principal au cours de la période de 2016-2018 afin de maintenir le fonctionnement de base du Secrétariat s'appuyant sur les mandats des MOP. En tant que tel, ce scénario mènera en fait à une diminution en termes de main d'œuvre du fait de l'incertitude accrue de la possibilité d'obtenir des fonds supplémentaires pendant la période 2019-2021. Certains membres du personnel pourraient quitter le Secrétariat si nous ne sommes pas en mesure d'augmenter le temps de travail des postes à temps partiel créés par le budget principal, ce qui entraînerait une importante perte de compétences.

En outre, le budget consacré à l'organisation de la MOP8 a encore été diminué comparé à celui alloué dans le budget 2016-2018 pour l'organisation de la MOP7. Les budgets destinés aux traductions et à l'organisation des réunions du Comité technique et du Comité permanent sont également très limités et devront être complétés à l'aide de financements volontaires. Le Secrétariat ne sera pas en mesure de continuer à traduire tous les documents dans les deux langues. Les coûts relatifs à l'entretien et à l'hébergement des sites Web ne sont pas couverts par ce budget, et d'autres coûts opérationnels sont réduits à un minimum, ce qui ne permettra au Secrétariat que de maintenir des services très rudimentaires.

Scénario 2 : Croissance réelle nulle - + 4,04 % par rapport au scénario 1

Scénario 1 (croissance nominale nulle)
+ 2 % par an selon le taux d'inflation estimé

Ce scénario vise à couvrir la baisse du pouvoir d'achat due à l'inflation, ce qui n'a pas été fait au cours des 10 dernières années. Sur la base d'une estimation de 2 % par an, on parvient au total à une augmentation de 4,04 % par rapport au scénario 1. Ce scénario peut être considéré comme le scénario de croissance réelle nulle. Le scénario 2 comprend tous les éléments déjà inclus dans le scénario 1. En plus, l'option présente un budget plus élevé pour les traductions et le prestataire de services informatiques afin de couvrir les frais réels de ces rubriques. Il fournit également un budget plus élevé pour l'interprétation simultanée et l'organisation de la MOP8 ainsi qu'une augmentation générale de 2 % par an sur toutes les lignes budgétaires opérationnelles restantes pour couvrir le coût de l'inflation.

Scénario 3 : + 4,79 % par rapport au scénario 2

Scénario 2 (croissance réelle nulle)
+ 30 % Assistant chargé de d'information (G-5)
+ 30 % Assistant de gestion de programme (G-5) – Initiative africaine
+ 5 % coûts de fonctionnement

Le scénario 3 prévoit une augmentation de 4,79 % par rapport au scénario 2. Il inclut tous les éléments de ce dernier. En plus, il propose une augmentation des temps de travail des postes d'Assistant chargé de l'information et d'Assistant de gestion de programme (Initiative africaine) les faisant passer de 50 % à 80 %. Ces deux postes ont été occupé sur une base de 80 % (partiellement 100 %) pour ces neuf dernières années (Assistant chargé de l'information) et pour ces trois dernières années (Assistant de gestion de programme IA) pour pouvoir faire face à la charge de travail quotidienne à laquelle le Secrétariat était confronté. Pour finir, ce scénario comprend une augmentation supplémentaire de 5 % sur toutes les lignes budgétaires opérationnelles.

Ce scénario se justifie par la volonté de renforcer en général le fonctionnement d'ensemble des activités du Secrétariat par le biais d'une légère augmentation de tous les coûts opérationnels. En outre, il vise à consolider la structure de l'équipe du Secrétariat et particulièrement son unité africaine en offrant un soutien disponible de manière fiable et cautionné au plan administratif ainsi qu'une aide sur le plan de l'information et de la sensibilisation.

Ce scénario offrira au Secrétariat et au Coordinateur africain la sécurité au niveau de la planification grâce à un soutien général et permettra en particulier au Coordinateur africain de se concentrer sur le travail principal lié au programme. Il restera toujours un manque de financement de 50 % de ce poste qui ne fait pas l'objet d'une recommandation en soi. Il fournit toutefois une chance d'améliorer de manière significative la situation globale du Secrétariat et de l'unité de l'Initiative africaine uniquement sur la base d'ajustements budgétaires relativement restreints.

Autre scénario 3

Sinon, au lieu d'augmenter le temps de travail lié au poste d'Assistant de gestion de programme (IA) pour passer de 50 % à 80%, les Parties pourraient adopter une augmentation pour le poste de Coordinateur de l'Initiative africaine, qui passerait de 50 % à 100 %.

Cette option alternative s'explique par la volonté de mettre fortement l'accent sur le travail portant sur le programme de l'unité africaine en garantissant la fonction à plein temps du Coordinateur. Par comparaison avec le scénario 3 ci-dessus, cette option réduira considérablement le manque de financement pour l'unité

africaine, ne laissant plus qu'une fonction de la catégorie G à 30 % du temps devant être couverte par un financement externe, ce qui est plus facile à gérer.

Les efforts de levée de fonds au sein de l'unité africaine pourraient se concentrer sur les activités de mise en œuvre et la production d'ensemble de cette unité aurait le potentiel de s'accroître. Le Secrétariat, y compris l'unité africaine, pourront s'appuyer sur le soutien habituel fourni par l'intermédiaire de l'Assistant chargé de l'information sans avoir à chercher de nouvelles solutions pour combler le manque de financement sur une base annuelle. Cette augmentation, comparée au scénario 2, serait de 8,41 % au lieu de 4,79 %, si cette deuxième option était appliquée.

Scénario 4 : + 23 % par rapport au scénario 3

Scénario 3
+ 50 % Coordinateur de l'Initiative africaine (P-2)
+ Revalorisation du poste de Secrétaire exécutif (de P-4 à P-5)
+ Revalorisation du poste de Chef de l'unité Science, Mise en œuvre et Conformité (de P-3 à P-4)
+ Revalorisation du poste d'Agent de soutien à la gestion exécutive (de P-2 à P-3)
+ Études internationales obligatoires (Para. 7.4 du Plan d'action de l'AEWA)

Le scénario 4 prévoit une augmentation de 23 % par rapport au scénario 3. Il comprend tous les éléments des scénarios précédents. Il contient également les revalorisations de trois postes de catégorie P en 2021, conformément aux conclusions de l'évaluation des postes du Secrétariat entreprise en 2016. Le Secrétariat voudrait souligner que la revalorisation de tous les postes de la catégorie P est une exigence prévue par le Statut et le Règlement du personnel de l'ONU. La revalorisation de la fonction manquante de Coordinateur de l'Initiative africaine sera proposée lors de la MOP8.

L'article IV de l'Accord présente le Plan d'action d'AEWA (Annexe 3 à l'Accord). Le paragraphe 7.4 de ce Plan charge le Secrétariat, en coordination avec le Comité technique et les Parties, de préparer une série de sept études internationales sur la mise en œuvre du Plan d'action. En vertu du paragraphe 7.5, ces études doivent être préparées à différents intervalles et soumises à la Réunion des Parties (MOP) pour examen. À l'exception du Rapport sur l'état de conservation, le manque de budget a empêché le Secrétariat de produire toutes les études requises pour la MOP7. Il sera donc nécessaire de produire les sept rapports lors de la MOP8 et c'est pourquoi les coûts portant sur ces études ont été inclus dans ce scénario. Le fait d'ajouter des fonds pour la réalisation d'au moins deux ou trois études serait déjà une amélioration au niveau de l'application de l'Accord.

Il convient également de noter que la mise en œuvre des réalisations prévues dans le cadre du Plan stratégique 2019-2027 de l'AEWA et requises d'ici la MOP8 coûtera 130 000 euros, qui n'ont pas été ajoutés à ce scénario budgétaire et qui feront l'objet de contributions volontaires.

3. Perspective à moyen terme et à long terme

À moyen terme et à long terme, le Secrétariat aura besoin de personnel supplémentaire et d'un budget plus élevé pour faire face à l'augmentation de la charge de travail. Il est important de garder à l'esprit que le Secrétariat n'a pas été en mesure de remplir tous les mandats que lui avait confiés la MOP ni de produire les rapports obligatoires. De plus, le Processus d'examen de la mise en œuvre (IRP - *Implementation Review Process*) nécessite un personnel adéquat puisque le nombre de cas à examiner augmente. En outre, pour accroître l'efficacité du Comité technique, il est clair qu'un poste d'agent de soutien est nécessaire. Les estimations fournies ci-dessous ne sont pas présentées pour décision à la MOP7, mais visent à fournir une perspective pour les discussions futures à la MOP8.

Dotation en personnel

1. Postes actuels

Le temps de travail des postes actuels devra être étendu à 100 %, le cas échéant, et tous les postes P devront être reclassés afin de respecter le Règlement du personnel de l'ONU. Les postes qui dépendent des contributions volontaires devront être financés par le budget principal pour assurer leur maintien à long terme.

2. Nouveaux postes

Les nouveaux postes suivants devront être créés pour répondre aux demandes croissantes :

- a) Administrateur chargé de la conformité (P3 à 100 %)
- b) Agent de soutien au Comité technique (P2 à 100 %)
- c) Deuxième assistant pour l'unité Sciences, Mise en œuvre et Conformité (G5 à 100 %)

Mise en œuvre

La production des examens obligatoires nécessitera un financement d'au moins 130 000 EUR issus du budget principal pour permettre au Secrétariat de sous-traiter la rédaction de ces documents importants en temps voulu. Des fonds supplémentaires issus du budget principal devraient, en outre, permettre le bon fonctionnement du Fonds de petites subventions, idéalement non seulement pour la région Afrique, mais aussi pour toute l'Eurasie (100 000 EUR par an).

Enfin, un montant d'au moins 200 000 euros par an serait nécessaire pour faire progresser la mise en œuvre du Plan stratégique 2019-27 et du Plan d'action pour l'Afrique.

Organes directeurs

Les réunions régulières des organes de l'AEWA (Parties, Comité permanent et Comité technique) nécessiteront un financement supplémentaire issu du budget principal. En outre, pour la mise en œuvre du plan de travail du Comité technique, le Secrétariat aura besoin d'au moins 100 000 EUR du budget principal pour faire face à la liste variée de tâches.

Fonctionnement

Pour permettre le bon fonctionnement de l'équipe du Secrétariat, le budget alloué aux voyages devra être augmenté de 65 000 EUR par an. Le fonctionnement des bureaux du Secrétariat nécessitera également des fonds supplémentaires issus du budget principal.

Annexe 1: Scénarios budgétaires 2019-2021

Scénario 1: Croissance nominale nulle - 0 % croissance

BL	Rubrique budgétaire	catégorie	2019	2020	2021	TOTAL
			EUR	EUR	EUR	EUR
	GESTION GÉNÉRALE					
1107	Personnel professionnel	frais de personnel	564,290	575,575	587,087	1,726,952
1305	Personnel de soutien	frais de personnel	194,511	198,401	202,369	595,281
1201	Traducteurs	services contractuels	6,500	6,500	27,000	40,000
1601	Voyages officiels du personnel de l'AEWA	voyages	31,500	31,500	31,540	94,540
3201	Formation du personnel	les coûts d'opération	2,000	2,000	2,000	6,000
4101	Diverses fournitures de bureau	provisions	4,000	4,000	4,000	12,000
4201	Équipement de bureau	meubles	6,000	6,000	6,000	18,000
4301	Loyer et frais d'entretien **		-	-	-	-
4302	Prestataire de services IT	les coûts d'opération	35,000	35,000	35,000	105,000
5101	Fonctionnement/entretien des ordinateurs, photocopieuses & autres	les coûts d'opération	5,000	5,000	5,000	15,000
5201	Production de documents (externe)		-	-	-	-
5203	Matériel de référence		-	-	-	-
5301	Téléphone, Fax	les coûts d'opération	5,000	5,000	5,000	15,000
5302	Frais postaux et divers	les coûts d'opération	2,500	2,500	2,500	7,500
5303	Frais bancaires	les coûts d'opération	100	100	100	300
	Sous-total		856,400	871,576	907,596	2,635,572
	MISE EN OEUVRE DE L'INITIATIVE AFRICAINE					
2203	Projets du Fonds de petites subventions dans les pays d'Afrique		-	-	-	-
2204	Mise en oeuvre du Plan d'action pour l'Afrique	IP Direct				-
	Sous-total		-	-	-	-
	SERVICES POUR LES RÉUNIONS DES PARTIES					
1204	Rédacteurs du rapport		-	-	-	-
1205	Traducteurs	services contractuels	-	-	-	-
1220	Consultance pour la MOP (1 étude)		-	-	-	-
1602	Voyages du personnel pour se rendre à la MOP		-	-	-	-
2201	Organisation de la MOP	voyages	-	-	33,010	33,010
5201	Production de documents (externe)		-	-	-	-
	Sous-total		-	-	33,010	33,010
	SERVICES POUR LE COMITÉ TECHNIQUE					
1204	Rédacteurs de rapports		-	-	-	-
1205	Interprètes		-	-	-	-
3302	Réunions du TC (voyages/indemnités journalières/ coûts organisationnels)	voyages	17,000	17,000	-	34,000
	Sous-total		17,000	17,000	-	34,000
	SERVICES POUR LE COMITÉ PERMANENT					
1204	Rédacteurs de rapports		-	-	-	-
1205	Interprètes		-	-	-	-
3303	Réunion du StC (voyages/indemnités journalières/ coûts organisationnels)	voyages	11,000	-	11,000	22,000
	Sous-total		11,000	-	11,000	22,000
	TOTAL		884,400	888,576	951,606	2,724,583
	13 % Dépenses d'appui aux programmes ***	PSC	114,972	115,515	123,709	354,196
	TOTAL À PARTAGER PAR LES PARTIES		999,372	1,004,091	1,075,315	3,078,778

Contributions des parties sous scénario 1:

N°	Partie	2019	2020	2021	Total
		30%	33%	37%	
1	Afrique du Sud	10,302.10	10,399.71	10,529.86	31,232
2	Albanie	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
3	Algérie	4,344.20	4,578.62	4,891.18	13,814
4	Allemagne	158,301.03	160,856.64	164,264.11	483,422
5	Ancienne République Yougoslave de Macédoie	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
6	Bélarus	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
7	Belgique	25,129.64	25,293.21	25,511.29	75,934
8	Bénin	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
9	Botswana	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
10	Bulgarie	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
11	Burkina Faso	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
12	Burundi	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
13	Chypre	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
14	Congo	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
15	Côte d'Ivoire	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
16	Croatie	2,748.30	2,823.13	2,922.90	8,494
17	Danemark	22,932.00	22,932.00	22,932.00	68,796
18	Djibouti	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
19	Egypte	4,295.84	4,342.12	4,403.83	13,042
20	Espagne	69,141.36	69,797.90	70,673.28	209,613
21	Estonie	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
22	Eswatini	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
23	Ethiopie	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
24	Finlande	17,195.00	17,195.00	17,195.00	51,585
25	France	132,745.00	132,745.00	132,745.00	398,235
26	Gabon	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
27	Gambie	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
28	Géorgie	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
29	Ghana	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
30	Guinée	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
31	Guinée Équatoriale	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
32	Guinée-Bissau	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
33	Hongrie	4,474.40	4,591.64	4,747.96	13,814
34	Irlande	9,540.43	9,577.07	9,625.93	28,743
35	Islande	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
36	Israël	14,915.00	14,915.00	14,915.00	44,745
37	Italie	92,578.09	94,335.20	96,678.01	283,591
38	Jordan	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
39	Kenya	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
40	Lettonie	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
41	Liban	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
42	Libye	3,537.85	3,571.33	3,615.98	10,725
43	Lithuanie	2,053.31	2,058.64	2,065.75	6,178
44	Luxembourg	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000

N°	Partie	2019	2020	2021	Total
		30%	33%	37%	
45	Madagascar	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
46	Mali	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
47	Maroc	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
48	Maurice	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
49	Mauritanie	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
50	Monaco	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
51	Monténégro	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
52	Niger	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
53	Nigeria	5,579.74	5,937.71	6,415.01	17,932
54	Norvège	23,482.39	24,201.83	25,161.08	72,845
55	Ouganda	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
56	Ouzbékistan	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
57	Pays-Bas	53,977.00	53,977.00	53,977.00	161,931
58	Portugal	11,838.00	11,838.00	11,838.00	35,514
59	République Arabe Syrienne	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
60	République de Moldavie	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
61	République Tchèque	9,133.09	9,768.00	10,614.55	29,516
62	République Unie de Tanzanie	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
63	Roumanie	4,936.23	5,229.85	5,621.35	15,787
64	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	132,745.00	132,745.00	132,745.00	398,235
65	Rwanda	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
66	Sénégal	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
67	Slovaquie	4,318.46	4,550.31	4,859.44	13,728
68	Slovénie	2,377.09	2,399.90	2,430.31	7,207
69	Soudan	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
70	Suède	31,874.00	31,874.00	31,874.00	95,622
71	Suisse	38,230.00	38,230.00	38,230.00	114,690
72	Tchad	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
73	Togo	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
74	Tunisie	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
75	Ukraine	2,851.26	2,936.39	3,049.89	8,838
76	Union Européenne	25,656.49	25,656.49	25,656.49	76,969
77	Zimbabwe	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
	Total	1,017,232.30	1,025,356.69	1,036,189.20	3,078,778

Scénario 2: Croissance réelle nulle - + 4.04%/ scénario 1

BL	Rubrique budgétaire	catégorie	2019	2020	2021	TOTAL
			EUR	EUR	EUR	EUR
	GESTION GÉNÉRALE					
1107	Personnel professionnel	frais de personnel	564,290	575,575	587,087	1,726,952
1305	Personnel de soutien	frais de personnel	194,511	198,401	202,369	595,281
1201	Traducteurs	services contractuels	7,000	7,000	29,531	43,530
1601	Voyages officiels du personnel de l'AEWA	voyages	32,130	32,773	33,471	98,373
3201	Formation du personnel	les coûts d'opération	2,040	2,081	2,122	6,243
4101	Diverses fournitures de bureau	provisions	4,080	4,162	4,245	12,486
4201	Équipement de bureau	meubles	6,120	6,242	6,367	18,730
4301	Loyer et frais d'entretien **		-	-	-	-
4302	Prestataire de services IT	les coûts d'opération	39,000	40,000	41,000	120,000
5101	Fonctionnement/entretien des ordinateurs, photocopieuses & autres	les coûts d'opération	5,100	5,300	5,400	15,800
5201	Production de documents (externe)		-	-	-	-
5203	Matériel de référence		-	-	-	-
5301	Téléphone, Fax	les coûts d'opération	5,200	5,302	5,406	15,908
5302	Frais postaux et divers	les coûts d'opération	2,550	2,601	2,653	7,804
5303	Frais bancaires	les coûts d'opération	102	104	106	312
	Sous-total		862,122	879,540	919,757	2,661,419
	MISE EN OEUVRE DE L'INITIATIVE AFRICAINE					
2203	Projets du Fonds de petites subventions dans les pays d'Afrique		-	-	-	-
2204	Mise en oeuvre du Plan d'action pour l'Afrique	IP Direct				-
	Sous-total		-	-	-	-
	SERVICES POUR LES RÉUNIONS DES PARTIES					
1204	Rédacteurs du rapport		-	-	-	-
1205	Traducteurs	services contractuels	-	-	35,000	35,000
1220	Consultance pour la MOP (1 étude)		-	-	-	-
1602	Voyages du personnel pour se rendre à la MOP		-	-	-	-
2201	Organisation de la MOP	voyages	-	-	79,962	79,962
5201	Production de documents (externe)		-	-	-	-
	Sous-total		-	-	114,962	114,962
	SERVICES POUR LE COMITÉ TECHNIQUE					
1204	Rédacteurs de rapports			-	-	-
1205	Interprètes			-	-	-
3302	Réunions du TC (voyages/indemnités journalières/ coûts organisationnels)	voyages	17,340	18,041	-	35,381
	Sous-total		17,340	18,041	-	35,381
	SERVICES POUR LE COMITÉ PERMANENT					
1204	Rédacteurs de rapports		-	-	-	-
1205	Interprètes		-	-	-	-
3303	Réunion du StC (voyages/indemnités journalières/ coûts organisationnels)	voyages	11,220	-	11,673	22,893
	Sous-total		11,220	-	11,673	22,893
	TOTAL		890,682	897,581	1,046,392	2,834,655
	13 % Dépenses d'appui aux programmes ***	PSC	115,789	116,686	136,031	368,505
	TOTAL À PARTAGER PAR LES PARTIES		1,006,471	1,014,266	1,182,423	3,203,160

Contributions des parties sous scénario 2:

N°	Partie	2019	2020	2021	Total
		30%	33%	37%	
1	Afrique du Sud	10,722	10,861	11,047	32,630
2	Albanie	2,000	2,000	2,000	6,000
3	Algérie	4,530	4,783	5,120	14,433
4	Allemagne	174,405	178,571	184,125	537,101
5	Ancienne République Yougoslave de Macédonie	2,000	2,000	2,000	6,000
6	Bélarus	1,800	1,980	2,220	6,000
7	Belgique	26,150	26,415	26,770	79,335
8	Bénin	2,000	2,000	2,000	6,000
9	Botswana	1,800	1,980	2,220	6,000
10	Bulgarie	2,000	2,000	2,000	6,000
11	Burkina Faso	2,000	2,000	2,000	6,000
12	Burundi	2,000	2,000	2,000	6,000
13	Chypre	2,000	2,000	2,000	6,000
14	Congo	2,000	2,000	2,000	6,000
15	Côte d'Ivoire	2,000	2,000	2,000	6,000
16	Croatie	2,862	2,949	3,064	8,875
17	Danemark	22,932	22,932	22,932	68,796
18	Djibouti	2,000	2,000	2,000	6,000
19	Egypte	4,471	4,535	4,620	13,626
20	Espagne	71,958	72,896	74,147	219,000
21	Estonie	2,000	2,000	2,000	6,000
22	Eswatini	2,000	2,000	2,000	6,000
23	Ethiopie	2,000	2,000	2,000	6,000
24	Finlande	17,195	17,195	17,195	51,585
25	France	135,818	136,125	136,535	408,479
26	Gabon	2,000	2,000	2,000	6,000
27	Gambie	2,000	2,000	2,000	6,000
28	Géorgie	2,000	2,000	2,000	6,000
29	Ghana	2,000	2,000	2,000	6,000
30	Guinée	2,000	2,000	2,000	6,000
31	Guinée Équatoriale	2,000	2,000	2,000	6,000
32	Guinée-Bissau	2,000	2,000	2,000	6,000
33	Hongrie	4,660	4,796	4,977	14,433
34	Irlande	9,927	10,002	10,102	30,031
35	Islande	2,000	2,000	2,000	6,000
36	Israël	14,915	14,915	14,915	44,745
37	Italie	102,025	104,727	108,329	315,081
38	Jordan	2,000	2,000	2,000	6,000
39	Kenya	2,000	2,000	2,000	6,000
40	Lettonie	2,000	2,000	2,000	6,000
41	Liban	2,000	2,000	2,000	6,000
42	Libye	3,682	3,730	3,794	11,205
43	Lithuanie	2,136	2,150	2,168	6,454
44	Luxembourg	2,000	2,000	2,000	6,000

N°	Partie	2019	2020	2021	Total
		30%	33%	37%	
45	Madagascar	2,000	2,000	2,000	6,000
46	Mali	2,000	2,000	2,000	6,000
47	Maroc	2,000	2,000	2,000	6,000
48	Maurice	2,000	2,000	2,000	6,000
49	Mauritanie	2,000	2,000	2,000	6,000
50	Monaco	2,000	2,000	2,000	6,000
51	Monténégro	2,000	2,000	2,000	6,000
52	Niger	2,000	2,000	2,000	6,000
53	Nigeria	5,821	6,203	6,712	18,736
54	Norvège	24,461	25,278	26,368	76,108
55	Ouganda	2,000	2,000	2,000	6,000
56	Ouzbékistan	2,000	2,000	2,000	6,000
57	Pays-Bas	53,977	53,977	53,977	161,931
58	Portugal	11,838	11,838	11,838	35,514
59	République Arabe Syrienne	2,000	2,000	2,000	6,000
60	République de Moldavie	2,000	2,000	2,000	6,000
61	République Tchèque	9,530	10,204	11,104	30,837
62	République Unie de Tanzanie	2,000	2,000	2,000	6,000
63	Roumanie	5,148	5,463	5,883	16,494
64	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	132,745	132,745	132,745	398,235
65	Rwanda	2,000	2,000	2,000	6,000
66	Sénégal	2,000	2,000	2,000	6,000
67	Slovaquie	4,503	4,753	5,087	14,343
68	Slovénie	2,474	2,506	2,550	7,530
69	Soudan	2,000	2,000	2,000	6,000
70	Suède	31,874	31,874	31,874	95,622
71	Suisse	38,230	38,230	38,230	114,690
72	Tchad	2,000	2,000	2,000	6,000
73	Togo	2,000	2,000	2,000	6,000
74	Tunisie	2,000	2,000	2,000	6,000
75	Ukraine	2,970	3,067	3,196	9,233
76	Union Européenne	25,683	26,592	27,804	80,079
77	Zimbabwe	2,000	2,000	2,000	6,000
	Total	1,053,241	1,066,272	1,083,648	3,203,160

Scénario 3: + 4.79%/ scénario 2

BL	Rubrique budgétaire	catégorie	2019	2020	2021	TOTAL
			EUR	EUR	EUR	EUR
	GESTION GÉNÉRALE					
1107	Personnel professionnel	frais de personnel	564,290	575,575	587,087	1,726,952
1305	Personnel de soutien	frais de personnel	236,192	240,915	245,734	722,841
1201	Traducteurs	services contractuels	7,000	7,000	29,531	43,530
1601	Voyages officiels du personnel de l'AEWA	voyages	32,130	32,773	33,471	98,373
3201	Formation du personnel	les coûts d'opération	2,142	2,185	2,229	6,555
4101	Diverses fournitures de bureau	provisions	4,080	4,162	4,245	12,486
4201	Équipement de bureau	meubles	6,120	6,242	6,367	18,730
4301	Loyer et frais d'entretien **		-	-	-	-
4302	Prestataire de services IT	les coûts d'opération	40,950	42,000	43,050	126,000
5101	Fonctionnement/entretien des ordinateurs, photocopieuses & autres	les coûts d'opération	5,355	5,565	5,670	16,590
5201	Production de documents (externe)		-	-	-	-
5203	Matériel de référence		-	-	-	-
5301	Téléphone, Fax	les coûts d'opération	5,460	5,567	5,676	16,703
5302	Frais postaux et divers	les coûts d'opération	2,678	2,731	2,786	8,194
5303	Frais bancaires	les coûts d'opération	107	109	111	328
	Sous-total		906,503	924,824	965,956	2,797,283
	MISE EN OEUVRE DE L'INITIATIVE AFRICAINE					
2203	Projets du Fonds de petites subventions dans les pays d'Afrique		-	-	-	-
2204	Mise en oeuvre du Plan d'action pour l'Afrique	IP Direct	-	-	-	-
	Sous-total		-	-	-	-
	SERVICES POUR LES RÉUNIONS DES PARTIES					
1204	Rédacteurs du rapport		-	-	-	-
1205	Traducteurs	services contractuels	-	-	35,000	35,000
1220	Consultance pour la MOP (1 étude)		-	-	-	-
1602	Voyages du personnel pour se rendre à la MOP		-	-	-	-
2201	Organisation de la MOP	voyages	-	-	79,962	79,962
5201	Production de documents (externe)		-	-	-	-
	Sous-total		-	-	114,962	114,962
	SERVICES POUR LE COMITÉ TECHNIQUE					
1204	Rédacteurs de rapports		-	-	-	-
1205	Interprètes		-	-	-	-
3302	Réunions du TC (voyages/indemnités journalières/ coûts organisationnels)	voyages	17,340	18,041	-	35,381
	Sous-total		17,340	18,041	-	35,381
	SERVICES POUR LE COMITÉ PERMANENT					
1204	Rédacteurs de rapports		-	-	-	-
1205	Interprètes		-	-	-	-
3303	Réunion du StC (voyages/indemnités journalières/ coûts organisationnels)	voyages	11,220	-	11,673	22,893
	Sous-total		11,220	-	11,673	22,893
	TOTAL		935,063	942,865	1,092,591	2,970,519
	13 % Dépenses d'appui aux programmes ***	PSC	121,558	122,572	142,037	386,167
	TOTAL À PARTAGER PAR LES PARTIES		1,056,621	1,065,437	1,234,628	3,356,686

Contributions des parties sous scénario 3:

N°	Partie	2019	2020	2021	Total
		30%	33%	37%	
1	Afrique du Sud	11,237	11,429	11,683	34,350
2	Albanie	2,000	2,000	2,000	6,000
3	Algérie	4,758	5,034	5,401	15,193
4	Allemagne	189,469	195,142	202,705	587,315
5	Ancienne République Yougoslave de Macédoie	2,000	2,000	2,000	6,000
6	Bélarus	2,000	2,000	2,000	6,000
7	Belgique	27,404	27,795	28,316	83,515
8	Bénin	2,000	2,000	2,000	6,000
9	Botswana	2,000	2,000	2,000	6,000
10	Bulgarie	2,000	2,000	2,000	6,000
11	Burkina Faso	2,000	2,000	2,000	6,000
12	Burundi	2,000	2,000	2,000	6,000
13	Chypre	2,000	2,000	2,000	6,000
14	Congo	2,000	2,000	2,000	6,000
15	Côte d'Ivoire	2,000	2,000	2,000	6,000
16	Croatie	3,003	3,103	3,237	9,342
17	Danemark	22,932	22,932	22,932	68,796
18	Djibouti	2,000	2,000	2,000	6,000
19	Egypte	4,686	4,772	4,886	14,344
20	Espagne	75,419	76,703	78,416	230,538
21	Estonie	2,000	2,000	2,000	6,000
22	Eswatini	2,000	2,000	2,000	6,000
23	Ethiopie	2,000	2,000	2,000	6,000
24	Finlande	17,195	17,195	17,195	51,585
25	France	147,275	148,728	150,665	446,669
26	Gabon	2,000	2,000	2,000	6,000
27	Gambie	2,000	2,000	2,000	6,000
28	Géorgie	2,000	2,000	2,000	6,000
29	Ghana	2,000	2,000	2,000	6,000
30	Guinée	2,000	2,000	2,000	6,000
31	Guinée Équatoriale	2,000	2,000	2,000	6,000
32	Guinée-Bissau	2,000	2,000	2,000	6,000
33	Hongrie	4,888	5,047	5,258	15,193
34	Irlande	10,401	10,524	10,688	31,613
35	Islande	2,000	2,000	2,000	6,000
36	Israël	14,915	14,915	14,915	44,745
37	Italie	110,862	114,448	119,229	344,539
38	Jordan	2,000	2,000	2,000	6,000
39	Kenya	2,000	2,000	2,000	6,000
40	Lettonie	2,000	2,000	2,000	6,000
41	Liban	2,000	2,000	2,000	6,000
42	Libye	3,859	3,925	4,012	11,796
43	Lithuanie	2,238	2,262	2,294	6,794
44	Luxembourg	2,012	2,013	2,015	6,039

N°	Partie	2019	2020	2021	Total
		30%	33%	37%	
45	Madagascar	2,000	2,000	2,000	6,000
46	Mali	2,000	2,000	2,000	6,000
47	Maroc	2,000	2,000	2,000	6,000
48	Maurice	2,000	2,000	2,000	6,000
49	Mauritanie	2,000	2,000	2,000	6,000
50	Monaco	2,000	2,000	2,000	6,000
51	Monténégro	2,000	2,000	2,000	6,000
52	Niger	2,000	2,000	2,000	6,000
53	Nigeria	6,117	6,528	7,077	19,723
54	Norvège	25,664	26,602	27,852	80,117
55	Ouganda	2,000	2,000	2,000	6,000
56	Ouzbékistan	2,000	2,000	2,000	6,000
57	Pays-Bas	53,977	53,977	53,977	161,931
58	Portugal	11,838	11,838	11,838	35,514
59	République Arabe Syrienne	2,000	2,000	2,000	6,000
60	République de Moldavie	2,000	2,000	2,000	6,000
61	République Tchèque	10,017	10,740	11,705	32,462
62	République Unie de Tanzanie	2,000	2,000	2,000	6,000
63	Roumanie	5,409	5,750	6,204	17,364
64	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	132,745	132,745	132,745	398,235
65	Rwanda	2,000	2,000	2,000	6,000
66	Sénégal	2,000	2,000	2,000	6,000
67	Slovaquie	4,730	5,003	5,367	15,099
68	Slovénie	2,593	2,637	2,697	7,927
69	Soudan	2,000	2,000	2,000	6,000
70	Suède	31,874	31,874	31,874	95,622
71	Suisse	38,230	38,230	38,230	114,690
72	Tchad	2,000	2,000	2,000	6,000
73	Togo	2,000	2,000	2,000	6,000
74	Tunisie	2,000	2,000	2,000	6,000
75	Ukraine	3,116	3,228	3,376	9,720
76	Union Européenne	27,972	27,972	27,972	83,917
77	Zimbabwe	2,000	2,000	2,000	6,000
	Total	1,100,836	1,117,089	1,138,760	3,356,686

Scénario 4: + 23%/ scénario 3

BL	Rubrique budgétaire	catégorie	2019	2020	2021	TOTAL
			EUR	EUR	EUR	EUR
	GESTION GÉNÉRALE					
1107	Personnel professionnel	frais de personnel	618,677	631,050	723,795	1,973,522
1305	Personnel de soutien	frais de personnel	236,192	240,915	245,734	722,841
1201	Traducteurs	services contractuels	7,000	7,000	29,531	43,530
1601	Voyages officiels du personnel de l'AEWA	voyages	32,130	32,773	33,471	98,373
3201	Formation du personnel	les coûts d'opération	2,142	2,185	2,229	6,555
4101	Diverses fournitures de bureau	provisions	4,080	4,162	4,245	12,486
4201	Équipement de bureau	meubles	6,120	6,242	6,367	18,730
4301	Loyer et frais d'entretien **		-	-	-	-
4302	Prestataire de services IT	les coûts d'opération	40,950	42,000	43,050	126,000
5101	Fonctionnement/entretien des ordinateurs, photocopieuses & autres	les coûts d'opération	5,355	5,565	5,670	16,590
5201	Production de documents (externe)		-	-	-	-
5203	Matériel de référence		-	-	-	-
5301	Téléphone, Fax	les coûts d'opération	5,460	5,567	5,676	16,703
5302	Frais postaux et divers	les coûts d'opération	2,678	2,731	2,786	8,194
5303	Frais bancaires	les coûts d'opération	107	109	111	328
	Sous-total		960,890	980,299	1,102,664	3,043,854
	MISE EN OEUVRE DE L'INITIATIVE AFRICAINE					
2203	Projets du Fonds de petites subventions dans les pays d'Afrique					-
2204	Mise en oeuvre du Plan d'action pour l'Afrique	IP Direct	-	-	-	-
	Sous-total		-	-	-	-
	SERVICES POUR LES RÉUNIONS DES PARTIES					
1204	Rédacteurs du rapport		-	-	-	-
1205	Traducteurs	services contractuels	-	-	35,000	35,000
1220	Consultance pour la MOP (1 étude)		180,000	200,000	70,000	450,000
1602	Voyages du personnel pour se rendre à la MOP		-	-	-	-
2201	Organisation de la MOP	voyages	-	-	79,962	79,962
5201	Production de documents (externe)		-	-	-	-
	Sous-total		180,000	200,000	184,962	564,962
	SERVICES POUR LE COMITÉ TECHNIQUE					
1204	Rédacteurs de rapports		-	-	-	-
1205	Interprètes		-	-	-	-
3302	Réunions du TC (voyages/indemnités journalières/ coûts organisationnels)	voyages	17,340	18,041	-	35,381
	Sous-total		17,340	18,041	-	35,381
	SERVICES POUR LE COMITÉ PERMANENT					
1204	Rédacteurs de rapports		-	-	-	-
1205	Interprètes		-	-	-	-
3303	Réunion du StC (voyages/indemnités journalières/ coûts organisationnels)	voyages	11,220	-	11,673	22,893
	Sous-total		11,220	-	11,673	22,893
	TOTAL		1,169,450	1,198,340	1,299,299	3,667,090
	13 % Dépenses d'appui aux programmes ***	PSC	152,029	155,784	168,909	476,722
	TOTAL À PARTAGER PAR LES PARTIES		1,321,479	1,354,124	1,468,208	4,143,811

Contributions des parties sous scénario 4:

N°	Partie	2019	2020	2021	Total
		30%	33%	37%	
1	Afrique du Sud	13,880.60	14,336.06	14,943.34	43,160
2	Albanie	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
3	Algérie	5,927.00	6,319.70	6,843.30	19,090
4	Allemagne	240,540.35	251,319.89	265,692.60	757,553
5	Ancienne République Yougoslave de Macédoie	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
6	Bélarus	1,800.00	1,980.00	2,220.00	6,000
7	Belgique	33,830.11	34,863.73	36,241.87	104,936
8	Bénin	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
9	Botswana	1,800.00	1,980.00	2,220.00	6,000
10	Bulgarie	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
11	Burkina Faso	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
12	Burundi	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
13	Chypre	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
14	Congo	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
15	Côte d'Ivoire	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
16	Croatie	3,721.57	3,893.73	4,123.27	11,739
17	Danemark	23,066.91	23,080.41	23,098.39	69,246
18	Djibouti	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
19	Egypte	5,790.16	5,985.87	6,246.83	18,023
20	Espagne	93,158.60	96,216.86	100,294.54	289,670
21	Estonie	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
22	Eswatini	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
23	Ethiopie	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
24	Finlande	17,940.07	18,014.58	18,113.92	54,069
25	France	186,116.07	191,453.18	198,569.32	576,139
26	Gabon	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
27	Gambie	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
28	Géorgie	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
29	Ghana	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
30	Guinée	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
31	Guinée Équatoriale	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
32	Guinée-Bissau	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
33	Hongrie	6,057.20	6,332.72	6,700.08	19,090
34	Irlande	12,833.83	13,199.81	13,687.79	39,721
35	Islande	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
36	Israël	16,787.21	16,974.44	17,224.06	50,986
37	Italie	140,822.41	147,403.95	156,179.34	444,406
38	Jordan	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
39	Kenya	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
40	Lettonie	1,978.57	1,976.43	1,973.57	5,929
41	Liban	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
42	Libye	4,766.73	4,923.10	5,131.60	14,821
43	Lithuanie	2,761.14	2,837.26	2,938.74	8,537
44	Luxembourg	2,476.57	2,524.23	2,587.77	7,589

N°	Partie	2019	2020	2021	Total
		30%	33%	37%	
45	Madagascar	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
46	Mali	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
47	Maroc	2,120.86	2,132.94	2,149.06	6,403
48	Maurice	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
49	Mauritanie	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
50	Monaco	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
51	Monténégro	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
52	Niger	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
53	Nigeria	7,634.43	8,197.87	8,949.13	24,781
54	Norvège	31,828.94	33,383.04	35,455.16	100,667
55	Ouganda	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
56	Ouzbékistan	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
57	Pays-Bas	58,114.56	58,528.31	59,079.99	175,723
58	Portugal	15,127.80	15,456.78	15,895.42	46,480
59	République Arabe Syrienne	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
60	République de Moldavie	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
61	République Tchèque	12,514.97	13,488.07	14,785.53	40,789
62	République Unie de Tanzanie	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
63	Roumanie	6,745.14	7,219.66	7,852.34	21,817
64	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	172,029.78	175,958.26	181,196.23	529,184
65	Rwanda	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
66	Sénégal	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
67	Slovaquie	5,891.43	6,280.57	6,799.43	18,971
68	Slovénie	3,202.90	3,308.29	3,448.81	9,960
69	Soudan	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
70	Suède	37,193.69	37,725.65	38,434.95	113,354
71	Suisse	44,374.43	44,988.87	45,808.13	135,171
72	Tchad	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
73	Togo	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
74	Tunisie	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
75	Ukraine	3,863.86	4,050.24	4,298.76	12,213
76	Union Européenne	34,531.76	34,531.76	34,531.76	103,595
77	Zimbabwe	2,000.00	2,000.00	2,000.00	6,000
	Total	1,337,229.66	1,376,866.25	1,429,715.04	4,143,811